

Devenir organisationnel d'Europe Ecologie ?

Préalable: La réflexion sur notre organisation ne peut se faire sans au préalable étoffer de manière significative la charte à l'origine d'EE et plus particulièrement en matière de rapport à la vie politique (cumul des mandats, institutions) et à la notion de travail qui me semble consubstantielle à la nature même d'un système qui doit tourner le dos à la logique productiviste.

Europe Ecologie fait désormais partie du paysage politique, aussi il serait dommage de changer de nom alors qu'on sait il est toujours difficile d'imposer une « marque » dans le grand public (sachant que l'appellation Verts est encore reprise par certains médias).

Ces élections régionales ont rendu caduque la seule distinction Verts/non Verts. En effet, ces derniers mois, Europe Ecologie a réussi à dépasser la dynamique des européennes en agrégeant certes de nouvelles personnalités mais aussi tout ou partie de mouvement plus ou moins structuré (Nouvelle Gauche, MEI – dans certaines régions -, Pole Ecologiste et probablement d'autres dans un avenir plus ou moins proche).

Cette phase de consolidation pour Europe Ecologie implique une première interrogation : quelle réalité sur cette notion 50/50, -Verts/Non Verts- et surtout comment peut-elle encore tenir sur le long terme ?

Dans ce cadre plus éclaté et plus complexe, se pose par conséquent une certaine primauté des verts dans la décision « finale » du fait même de la notion de cooptation. On pourra toujours dire que cette prime verte est caduque, cette affirmation n'est valable que dans un contexte non électoral et encore...

Dans ce domaine, plus que jamais, il est donc nécessaire de poser clairement les choses, tant au niveau de la prise de position que dans la constitution de listes ou la désignation de nos candidats. Cette clarification structurelle doit donc permettre d'asseoir le respect et la confiance qui a pu s'éroder dans certaines régions entre les différentes sensibilités et les adhérents

Dès lors se pose la question de l'organisation future d'Europe Ecologie.

Un parti : Cette solution me semble néfaste sur le court et long terme. En effet, transformer l'expression diverse d'EE via un vote un homme/une voix implique de se conformer aux us et coutumes des partis politiques existants avec son corollaire lié à la présidentialisation. Cette logique institutionnelle pose de facto le problème de « l'écurisation » où on ne comptera plus que le « qui soutient qui ». Qu'on soit clair entre nous... Je n'ai pas envie de me battre pour faire 2%. Ce qui déterminera notre choix, c'est le projet qui pourra nous sortir durablement de l'UMPisation de la société.

D'autre part, au vu de l'abstention endémique confirmée par ce dernier scrutin, je m'interroge sur l'opportunité de ce type d'organisation. Point de longue digression, les partis traditionnels sont désormais le lieu d'un certain clientélisme accentué par la faiblesse de leurs effectifs. Cette réalité se traduit dans le domaine des idées par un néant assez criant. D'autre part, je continue à penser que le militantisme traditionnel est devenu pour partie inopérant, sinon la participation ne serait pas au niveau que l'on connaît.

Une Fédération d'organisations :

Ce mode pourrait répondre aux objectifs électoraux d'Europe Ecologie avec notamment l'ambition d'agrèger les différentes composantes de l'écologie politique progressiste. Cependant, ce type d'organisation ne répond que de manière indirecte aux questions de la démocratie interne et de l'expression des militants.

De fait, Europe Ecologie doit pouvoir relever plusieurs défis : amplifier sa dynamique née de l'arrivée de composantes et personnalités diverses, continuer sa pollinisation de la société dans le cadre d'une analyse systématique, assurer l'expression militante de chacun et maîtriser son discours vis à vis de l'extérieur.

Une organisation hybride :

Cette organisation complexifie la lecture d'un appareil politique cependant il peut répondre à deux objectifs majeurs : **stabiliser l'organisation d'EE** tout en demeurant relativement souple pour intégrer de nouvelles composantes (représentation de type fédéral) et permettre **l'expression de tous les militants** à tous les niveaux de décision (un homme – une voix).

Cette structure impose de délimiter par avance la représentation de ces **deux collèges. L'un composé à part égale de chacune de ses composantes, l'autre élu par l'ensemble des adhérents directs** et donc mettre en place la possibilité d'adhérer directement à Europe Ecologie (avec une grille tarifaire prenant en compte le revenu médian).

A partir de là, il suffit de décliner cela au niveau national comme au niveau régional avec par exemple (2/3 composante – 1/3 élu). Au regard des forces militantes en présence, il n'est peut être pas utile de pousser plus loin le mimétisme. A noter qu'on peut imaginer une clef de répartition inversée pour le « parlement » afin que celui-ci soit un acteur essentiel dans les débats.

Parallèlement, il est nécessaire de mettre en place **chaque année des assises sur une thématique précise**, préparée en amont dans toutes les instances par les adhérents et en associant des « experts » à ces travaux; cette cellule de préparation étant amenée à renouveler ses organisateurs en fonction des travaux prévus.

A cela, il convient bien entendu de continuer et d'approfondir la « vie virtuelle » d'Europe Ecologie.

Voilà ma contribution que je préfère limiter à deux feuillets mais nous ne pouvons faire l'impasse sur la question des modes de militance ; de l'articulation avec la FEVE (elle non plus ne peut faire l'économie d'une réflexion sur son évolution) notamment dans le cadre de l'interrégionalité. De même, on ne peut passer sous silence les aspects financiers ou encore celle de ces salariés.

Marc Vasseur